LR PUIS LREM · PATRIMOINE ET FISC · CORRUPTION ET INFLUENCE

Thierry Solère

Député, conseiller politique d'Emmanuel Macron — affaire Fraude fiscale, contrats publics, faux prêts

JUGÉS OU MIS EN EXAMEN : LA JUSTICE N'A PAS FINI

Procès en cours, décision attendue, ou mise en examen. Présumés innocents.

Ce qui est reproché

Soupçonné d'avoir fraudé le fisc, d'avoir usé de sa position d'élu pour favoriser des sociétés qu'il conseillait, et d'avoir bénéficié de « faux prêts » d'un promoteur pour acheter des appartements. Il clame son innocence.

Où en est la justice

> **Mis en examen en octobre 2019 (fraude fiscale, détournement de fonds publics, trafic d'influence passif…), nouvelles infractions retenues en 2022. Présumé innocent.**

Source

PARQUET DE NANTERRE, 11 OCTOBRE 2019

Notre règle : une affaire n'entre dans ce dossier que si une décision de justice, une procédure officielle ou un rapport public en atteste. Tant qu'une condamnation n'est pas définitive, la personne est présumée innocente. Quand quelqu'un est relaxé, on le dit aussi. État au 2 novembre 2026. Une erreur, une décision plus récente ? Écrivez à contact@partirealiste.fr, on corrige.
partirealiste.fr/scandales